

Conseil communal

Décisions du conseil du 2 novembre 2023

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger les mandats suivants, en lien avec la remise en état du mur de soutènement sous la route des Tsepès :

- Mandat d'ingénieurs civils au bureau Guillaume Favre SA ;
- Mandat de suivi géologique et géotechnique au BEG géologie et environnement SA.

Le conseil décide d'adjuger les poses de glissières suivantes :

- Sous le futur centre de tri de la Poste, à Euseigne, ainsi qu'au point de rebroussement au bout de la route de la Fin, à Euseigne, à l'entreprise Debons Métal sàrl ;

Autorisations de construire

Le conseil délivre 4 autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.